



BUREAU SYNDICAL

Mercredi 7 septembre 2022

Procès-verbal

Le Bureau Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher (PETR) s'est réuni le mercredi 7 septembre 2022, à 18h00, sur convocation préalable de Monsieur Alain MAZÉ, Président, adressée et affichée le 1^{er} septembre 2022. La séance est présidée par Monsieur Alain MAZÉ.

Étaient présents :

M. Alain MAZÉ	Président,
M. Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE	2 ^e Vice-Président,
Mme Irène FÉLIX	3 ^e Vice-Présidente,
M. Bernard BAUCHER	4 ^e Vice-Président,
M. Jacques PESKINE	7 ^e Vice-Président,
M. Franck BRETEAU	8 ^e Vice-Président,
Mme Jill GAUCHER	2 ^e Membres du Bureau,
M. Hugo LEFELLE	4 ^e Membre du Bureau,
M. Pierre GROSJEAN	7 ^e Membre du Bureau,
M. Philippe FOURNIÉ	13 ^e Vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (à titre consultatif).

Étaient excusés :

M. François DUMON	1 ^{er} Vice-Président,
Mme Sophie GOGUÉ	5 ^e Vice-Présidente,
M. Fabrice CHABANCE	6 ^e Vice-Président,
M. Yann GALUT	1 ^{er} Membre du Bureau,
M. Fabrice CHOLLET	3 ^e Membre du Bureau,
M. Richard BOUDET	5 ^e Membre du Bureau,
Mme Monique LEPRAT	6 ^e Membre du Bureau,
M. Gilles GONTHIER	8 ^e Membre du Bureau,
M. Patrick BARNIER	1 ^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Cher (à titre consultatif).

Administration :

M. Julien FONTAINHAS	Directeur,
Mme Céline DECOURTIAT	Responsable du pôle contractualisation,
M. Antoine MARTY	Responsable du pôle planification,
Mme Élodie BILLAUD	Chargée de mission Contrat Local de Santé,
M. Anthony AFFOUARD	Chargé de mission LEADER,
Mme Florence PERRIN	Chargée d'instances.

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h00 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Camille de Paul de BARCHIFONTAINE est désigné secrétaire de séance.

<p align="center">Approbation du compte rendu analytique du Bureau Syndical délibératif du 20 juin 2022</p>
--

Monsieur le Président soumet le compte rendu de la séance du Bureau Syndical du 20 juin 2022.

Les Membres du Bureau Syndical approuvent le compte rendu à l'unanimité.

1. Demande de subvention pour soutenir l'animation du PAT – modification du plan de financement

Rapporteur : M. Alain MAZÉ

Monsieur le Président rappelle que le Projet Alimentaire Territorial a été lancé en 2019. Il précise que le plan de financement, validé à ce moment-là, a été modifié suite à l'optimisation des sources de financement et à la redéfinition de certains objectifs. Il explique que l'enveloppe globale passe de 175 100 € à 144 928.13€ et que l'autofinancement pour le PETR a fortement baissé, passant de 35 020 € à 2 373.20 €. Il termine en indiquant que la subvention de 45 000 € au Conseil Régional ne sera pas demandée mais que les aides LEADER au titre des GAL Pays de Bourges et de Vierzon seront respectivement portées à 71 196.10 € et 21 358.83 € au lieu de 33 810 € et 11 270 €.

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- **d'approuver le nouveau plan de financement pour l'animation du PAT du PETR Centre-Cher (Pays de Bourges et Pays de Vierzon),**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tout document s'y afférant.**

2. Présentation des projets au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 « PETR CENTRE-CHER »

Rapporteur : M. Alain MAZÉ

Les projets à étudier sont présentés.

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- **de valider le soutien au projet « La redynamisation des services dans la ruralité avec la réhabilitation d'une friche commerciale à Méry-sur-Cher », présenté par la commune de Méry-Sur-Cher, au titre du Cadre de référence 21: Soutien au commerce de proximité du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024» par une subvention de 100 000 euros et de valider l'utilisation de l'enveloppe fongible à hauteur de 50 000 euros ;**
- **de valider le soutien au projet « : Etude globale d'aménagement et de programmation pour la revitalisation du centre-bourg de Saint-Martin-d'Auxigny dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » », présenté par la commune Saint-Martin-d'Auxigny, au titre du Cadre de référence 23-5: Revitalisation des centres-villes et centre-bourgs du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024» par une subvention de 16 200 euros ;**
- **de valider le soutien au projet « le cofinancement des études d'ingénierie des collectivités à Saint-Florent-Sur-Cher », présenté par la Communauté de Communes Fercher, au titre du Cadre de référence 23-5: Revitalisation des centres-villes et centre-bourgs du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024» par une subvention de 40 700 euros ;**
- **de valider le soutien au projet « étude globale d'aménagement et de programmation pour la revitalisation du centre-bourg appelée « plan-guide » aux Aix d'Angillon », présenté par la Commune des Aix d'Angillon, au titre du Cadre de référence 23-5: Revitalisation des centres-villes et centre-bourgs du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024» par une subvention de 20 600 euros ;**
- **de valider le soutien au projet « le projet de parcours pédagogiques et ludiques, portant sur la découverte de la biodiversité et des enjeux environnementaux locaux », présenté par le Syndicat Intercommunal Vallée de l'Yèvre (SIVY), au titre du Cadre de référence 31- Trame Verte et Bleue – Etudes et aménagements du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 12 000 euros ;**
- **de valider le soutien au projet « la rénovation thermique de la salle des fêtes de Nohant-en-Goût » présenté par la Commune de Nohant-en-Goût au titre du Cadre de référence 35:- Plan isolation des bâtiments publics et associatifs du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024» par une subvention de 28 200 euros.**

3. Demande de subvention à la CAF pour l'animation du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) du Cher

Rapporteur : M. Pierre GROSJEAN

Monsieur GROSJEAN rappelle que le diagnostic du Contrat Local de Santé (CLS) a mis l'accent sur les forts besoins du territoire en matière de soutien à la parentalité. IL explique que dans ce contexte, la Caisse d'Allocation Familiale du Cher a émis l'idée que le PETR, dans le cadre de la mise en œuvre du CLS, puisse contribuer à l'animation du REAAP. Il indique que concrètement, il s'agirait pour l'animatrice CLS de venir en appui à l'animation des 4 comités territoriaux couvrant le territoire du PETR Centre Cher sur la thématique périnatalité. Il explique que cette participation permettrait de répondre aux enjeux identifiés par le diagnostic, de participer à la dynamique locale avec le partage d'expériences et savoir-faire avec les autres acteurs et d'avoir accès à des outils d'animation partagés. Enfin, il précise que la participation à l'animation du REAAP peut faire l'objet d'une subvention de 6000 € par an et que pour la période de septembre 2022 à décembre 2022, cela représenterait une subvention de 2000 €.

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- d'approuver la demande de subvention de 2000 € au titre de la Mission de référent parentalité sur la thématique périnatalité auprès de la CAF du Cher,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la demande de subvention et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

QUESTIONS DIVERSES :

Vie de l'équipe

Monsieur le Président annonce que l'équipe du PETR est au complet, si ce n'est l'arrivée d'une apprentie au mois d'octobre. Il fait part des informations suivantes :

- l'arrivée de Mme Céline DECOURTIAT sur le poste de Responsable du pôle contractualisation depuis le 1^{er} septembre,
- l'arrivée de Mme Elise PATRIGEON, le 5 septembre, sur le poste de chargée de mission Projet Alimentaire Territorial en remplacement de Mme Elise DEPIGNY qui prend le poste de chargée de mission Contrat de Relance et de Transition Écologique.

Prochaines dates

Monsieur le Président indique que les rencontres biodiversité auront lieu le 7 octobre prochain à Vierzon et Monsieur PESKINE en détaille le programme.

Monsieur le Président indique que le Forum ouvert PAT aura lieu le 8 octobre prochain au Carré d'Auron à Bourges.

Des affiches seront distribuées lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h30.

Le Secrétaire de séance,


Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE



Le Président,


Alain MAZÉ